

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 27/6/2017

Présents

M. HENRICY : Représentant des Parents d'élèves
Mme RIBEROLLE: Représentante des Parents d'élèves
Mme POILANE: Conseillère Municipale
Mlle LALANNE : Enseignante
Mme NOAILLY : Enseignante
Mlle MALLET : Directrice

Excusées : Mme BORGOGNO : Maire de Saint-Sauveur/Tinée, Mme ZIMMERMANN:
Conseillère Municipale

Les effectifs pour l'année prochaine

Actuellement, nous avons 35 élèves (19 + 16)

L'année prochaine, nous prévoyons 8 départs (3 CM2, 1 CM1, 1 CE2, 1 CE1, 1 CP, 1 PS) et 6 arrivées (4 PS, 1 CP, 1 CE2). L'école comptera donc 33 élèves.

Mme Lalanne aura en charge les CE1, CE2, CM1 et CM2 (14 élèves) et Mme Prato-Mallet aura les PS, MS, GS, et CP (19 élèves).

Bilan des interventions d'un professeur de musique, et spectacle de fin d'année

Les interventions de M. Laurent Zoppi se sont terminées avec le spectacle des élèves présenté le vendredi 23 juin à 17h.

Cette manifestation a permis à tous les élèves de s'exprimer à travers diverses activités artistiques tels que le chant, la danse ou encore le théâtre.

L'école remercie l'APE d'avoir pris en charge l'organisation de l'événement (location de la salle pour le spectacle et poursuite avec la kermesse), ainsi que les personnes qui ont prêté les costumes aux enfants.

L'année prochaine nous demandons de renouveler les interventions pour les 2 classes d'un professeur de l'école départementale de musique afin de compléter le parcours artistique des élèves.

Le bilan des sorties à la piscine

Les deux classes sont dans le bassin en même temps. Trois maîtres nageurs sont mis à notre disposition : deux prennent un groupe et un surveille l'ensemble du bassin.

Cette activité s'est bien déroulée jusque là. Il restera 1 séance, ce qui fera 8 séances au total.

Pour l'année prochaine, nous demandons la possibilité de nous rendre à la piscine de façon à ce que les élèves puissent améliorer leurs déplacements en milieu aquatique.

Nous souhaiterions 1 créneau (9h30-10h15) de préférence **au 3ème trimestre** car cela est plus porteur d'un point de vue pédagogique.

La liaison de l'école avec le collège

Outre le projet sportif (le cross) mené avec le collège, les enseignants ont participé à des réunions « école-collège », afin de définir des parcours d'élèves dans différents domaines.

Le thème fixé pour l'année prochaine, pour le parcours d'éducation artistique et culturelle sera la narration visuelle.

La sortie prévue au musée Matisse

Afin de poursuivre notre parcours d'éducation artistique et culturelle, nous avons organisé une sortie au musée Matisse à Nice le vendredi 30 juin. Nous ferons un pique-nique sur place dans les jardins de Cimiez.

Nous avons également prévu la visite des jardins du Monastère.

Le **départ sera à 8h30** et le **retour** à l'école est prévu pour **15h30** environ.

Les rythmes scolaires

Suite aux possibilités qu'offre l'éducation nationale et en raison de la fatigue des élèves, le conseil d'école se prononce pour le retour à la semaine des 4 jours (cf PV ci-joint).

Les horaires seraient donc à partir de la rentrée 2017/2018 pour le lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h45 - 11h45 et 13h15 - 16h15

Les jours de ski (8 lundis à partir de janvier), les horaires seraient modifiés pour toute l'école, à savoir :
9h - 11h30 et 13h - 16h30

La décision finale revient à l'Inspection, qui nous la fera connaître à partir du 7 juillet 2017.
Les parents en seront informés en consultant le site de l'école.

Le récapitulatif des travaux faits à l'école durant l'année

Nous remercions Mme le Maire et son Conseil municipal pour les travaux effectués à l'école, à savoir :

- . le déplacement du parlophone à l'extérieur, ce qui permet la fermeture du portail extérieur,
- . le blocage de l'ouverture de l'ascenseur au niveau -1 (école) pour les personnes extérieures à l'école.

Le conseil d'école soulève le problème de l'accès ouvert à toute personne au niveau 0 pendant l'arrivée et la sortie des élèves.

- . la pose d'une horloge extérieure.

L'école renouvelle sa demande pour :

- . la réparation du revêtement extérieur de la cour de récréation (il se décolle à nouveau),
- . le déplacement du bloc « issue de secours » de la classe des petits,

et remarque que :

- . une dalle dans le hall d'entrée est cassée,
- . les grilles de la cour pour l'évacuation d'eau sont dangereuses pour les enfants,

- . le penne de la porte-fenêtre de la classe de Mme Lalanne est cassé,
- . les portes-fenêtres de la classe de Mme Prato-Mallet ne sont pas bien ajustées,
- . la marelle dans la cour se décolle.